

TROPHÉE SENIOR DES GRAVES ET DU SAUTERNAIS

Les 07 et 08 juillet 2010



REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur **nés le 6 juillet 1955 ou avant pour les messieurs et le 6 juillet 1960 ou avant pour les dames.**

Un Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf devra avoir été enregistré par la FFGolf avant le 29 juin 2010 faute de quoi l'inscription sera bloquée lors du contrôle des inscrits. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le 06 Juillet 2010 sur réservation des départs au golf. Les joueurs sont répartis par séries :

- **1^{ère} Séries Messieurs : Index ≤ 8.4**
- **2^{ème} Série Messieurs : Index ≤ 15.4**
- **1^{ère} Séries Dames : Index ≤ 18.4**

L'index pris en compte sera celui du joueur dans Fléole au 28 juin 2010.

Départage : sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous, puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant. Exception pour le départage de la première place des premières séries qui s'effectue en Play-off mort soudaine. Si le play-off ne pouvait se dérouler, le départage s'effectuera selon la 1^{ère} méthode.

Tirage des départs : **Premier jour** : ordre croissant des index par série 1^{ère}/2^{ème}.

Second jour : ordre inverse des résultats du 1^{er} tour par série. Pour chacun des sexes, toutes les série, partent des mêmes marques de départs, repères 2 (blancs) et 4 (bleus).

La limitation du champ de joueur se fera en abaissant l'index maximum autorisé. Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera limité à **144 dont 15 wild-cards** (Index maxi 18.4 pour les Messieurs et 21.4 pour les dames)

III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le 29 juin 2010 à minuit, par écrit au Club des Graves et Sauternais – Lac de Seguin 33210 Saint Pardon de Conques, en donnant les **noms, prénoms et n° de licence, accompagnée du droit d'engagement.**

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non membres du golf : **65 €** pour les deux jours
- Membres de l'AS licenciés du golf : **30 €** pour les deux jours

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 **premiers en brut** de chaque série seront récompensés et recevront un souvenir, le vainqueur du Trophée sera le joueur ayant rendu le meilleur score toute série confondue.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.